

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 15 (1907)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** Petite chronique et bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

les commencements sont difficiles. Le cœur me fait mal de quitter un si beau pays.

Puisque la fortune ne me veut plus favoriser dans ce monde, il n'y a pas le meilleur remède que de le quitter et chercher les trésors d'en haut que ny la vermine ny la rouillure ne mangent et là où les larrons ne peuvent dérosber.

Restons sur ces belles paroles de l'explorateur qui était, on le voit, quelque peu philosophe. Il a vécu encore trente ans depuis son retour à Berne et a pu suivre de loin l'œuvre qu'il avait commencée et que d'autres ont achevée.

John LANDRY.

Yverdon, 1<sup>er</sup> septembre 1906.

---

## PETITE CHRONIQUE ET BIBLIOGRAPHIE

---

\* \* L'assemblée générale de la **Société auxiliaire du Musée** de Genève, s'est tenue le 28 février, sous la présidence de M. Camille Favre, qui a donné lecture d'un très intéressant rapport. Le 12 avril prochain, la Société atteindra sa dixième année.

La création du service du vieux-Genève est enregistrée avec plaisir. Ce service est dirigé par M. Camille Martin; il a manifesté déjà son utilité. Tout récemment en faisant des fouilles dans l'église de Saint-Germain, on a découvert un sanctuaire qui remonte au xv<sup>e</sup> siècle.

Divers achats provenant de Lucerne, du Valais, de Genève, ont été faits. Après l'approbation des comptes et les nominations statutaires, M. Max van Berchem a fait une causerie des plus instructives sur une promenade en Suisse. Des tableaux pittoresques défilent sur l'écran. Notre pays est un des plus curieux, au point de vue de l'art, par son originalité et sa variété. C'est la place de la Palud à Lausanne qui s'offre aux regards des spectateurs, c'est l'ancien Hôtel de Ville de Zurich, le bastion de Soleure aujourd'hui disparu, etc., etc...

A l'issue de la réunion, le public a visité une nouvelle salle, qui contient plus de deux mille photographies collectionnées par M. van Berchem.

\* \* L'illustre **général Jomini** a aujourd'hui dans Payerne sa ville natale un monument digne de lui. Le comité qui a mené à bien

cette entreprise vient de publier une jolie plaquette retraçant l'histoire de ses opérations. Nous en résumons ici les principaux passages.

Le projet d'élever au général Jomini, né à Payerne, un monument dans sa ville natale fut soumis par le colonel-divisionnaire F. Lecomte, disciple et ami du général, dans le cours de l'année 1898, à un certain nombre de camarades militaires et d'amis, qui promirent leur appui moral et matériel.

Avec une persévérance inlassable, le colonel Lecomte rechercha au cours des années 1898-1899 des adhésions dans les diverses parties du canton.

Des souscriptions nombreuses furent recueillies, soit de la part des particuliers, soit des sociétés militaires.

Malheureusement la mort du colonel F. Lecomte, président du comité et âme de l'entreprise, vint arrêter l'élan et retarder la réalisation du projet.

En 1904, quelques membres de l'ancien comité d'exécution, qui avaient été les collaborateurs les plus directs du colonel Lecomte, se mirent de nouveau à l'œuvre, en reconstituant ce comité, et adressèrent, en particulier à leurs collègues du premier comité d'initiative et aux cercles militaires un chaleureux appel.

Des démarches furent faites en outre auprès des communes de Payerne, de Lausanne et auprès du Conseil d'État, pour obtenir leur appui. Elles eurent un plein succès, et la libéralité discrète de quelques descendants du général aidant, le comité put, déjà en 1905, passer à la réalisation de son projet. Des ouvertures furent faites par ses soins auprès du sculpteur vaudois R. Lugeon, qui soumit bientôt au comité une esquisse et un devis sur la base desquels un contrat fut passé.

Le 29 juillet 1905, le comité réuni en séance à Payerne, acceptait définitivement la maquette soumise par M. Lugeon.

Le monument se composait, d'après ce projet, d'un socle en marbre du Jura avec emmarchement de granit suisse, surmonté d'un buste en bronze patiné, et décoré de frises également en bronze. Quatre piliers, reliés par des chaînes de fer, l'entouraient.

Ce projet a été réalisé sans modification notable, et le dimanche 8 juillet 1906, eut lieu à Payerne, l'inauguration du monument.

M. Ernest Chuard, président du comité, y prononça un discours remarquable dont nous extrayons un beau passage :

« Il y avait chez Jomini, et c'est ce qui le distingue de tant d'autres, une étincelle de ce génie qui bouleversa l'Europe au début du

siècle écoulé. Et, à côté de cela, que de grandes qualités : volonté, énergie extraordinaire, puissance de travail, lucidité, sagacité, esprit de méthode. En vérité, Jomini fut un rare et précieux échantillon d'humanité que les événements, dont l'influence sur les hommes est si puissante, ont façonné en soldat, mais qui aurait, dans toute autre carrière, brillé au premier rang.

» Il ne me reste qu'un aspect de Jomini à vous présenter. C'est Jomini patriote suisse, celui qui nous appartient plus particulièrement. Je ne reviendrai pas sur son rôle en 1798, dont j'ai déjà parlé et qui est un témoignage convaincant de son ardent patriotisme. Mais je dois encore mentionner tout au moins son intervention en faveur de son pays, dont l'indépendance était de nouveau menacée, de 1813 à 1815. Tout son crédit auprès de l'empereur Alexandre fut employé à préserver la Suisse de l'invasion et assurer l'indépendance de son canton. Et plus tard encore, en 1822, alors que des paroles menaçantes pour notre neutralité se faisaient entendre, c'est Jomini qui mettait en garde ses concitoyens contre le danger en leur adressant de nobles paroles qui ont conservé toute leur force et toute leur actualité. »

D'autres discours furent prononcés par MM. F. Cornaz, P. Etier, conseiller d'Etat, E. Paccaud, Lecomte, major, R. Lugeon, de Courville, petit-fils du général, Blanchenay, intendant des armées françaises, Dr Yersin, Schæffer, Assal, Emile Perrin.

Sachons gré au comité d'avoir rappelé aux souscripteurs cette belle fête et les efforts faits pour honorer la mémoire d'un de nos plus illustres concitoyens.

P. M.

\* \* Une association s'est constituée à Mézières pour donner des **représentations des œuvres de M. René Morax**. Elle a élaboré des statuts et nommé un comité composé des députés, des syndics, des instituteurs et des présidents des sociétés de chant des communes du Jorat. Ce comité s'occupe activement de toutes les questions concernant l'exécution de la pièce *Henriette*.

Les personnes désireuses de s'intéresser à cette association peuvent s'adresser, soit à la banque Tissot et Monneron, à Lausanne, soit à M. Emery, greffier de paix à Mézières.

\* \* Nous attirons l'attention sur le prospectus joint à la présente livraison. Il annonce la publication d'un ouvrage sur les origines des **évêchés de Genève, Lausanne et Sion** et leurs premiers titulaires jusqu'au déclin du VI<sup>e</sup> siècle. L'auteur de cet important travail, M. Marius Besson, est bien connu de nos lecteurs, qui ont pu l'apprécier dans les intéressants articles qu'il a publiés dans la *Revue historique vaudoise*

---